

Pour des aménagements écologiques et économes

Description de l'action :

Souvent, quand on pense à adopter des pratiques et des aménagements écologiques, on imagine un surcoût. Or, l'écologie ne passe pas forcément par des dispositifs coûteux mais peut au contraire s'exprimer par des aménagements plus frugaux ou des équipements économes en énergie et en ressources. De plus, la généralisation de certaines pratiques conduit à la baisse des prix.

Les étapes :

- La végétalisation coûte moins cher que les revêtements minéraux. La création de strates paysagères (sol, buissons, arbres, toitures etc.) favorise la biodiversité, permet la réduction du phénomène d'îlot de chaleur, améliore la qualité de l'air et du paysage. Des espèces locales, robustes et bon marché peuvent être choisies. Ainsi, la question de l'entretien peut être résolue par des aménagement frugaux ou une gestion écologique des espaces.

- La ressource en eau peut être optimisée par une gestion aérienne et gravitaire. Les systèmes de gestion enterrés et les pompes de relevage coûtent cher et n'ont pas d'intérêt écologique. Les espaces publics et privés peuvent intégrer des systèmes simples, robustes et pérennes en aérien et gravitaire, à condition de les intégrer dès la conception du projet.

- L'utilisation des matériaux biosourcés se développe à mesure que les filières s'organisent. C'est aux maîtres d'ouvrage de favoriser leur développement par des politiques volontaristes, par exemple en exigeant des matériaux biosourcés dans les bâtiments.

- Le choix de revêtements de sol et de mobilier urbain pérenne (voir issus du réemploi) agit sur un aménagement plus sobre et économe.

Projet référence :

Bellastock a créé un "Port de loisir" éphémère à Bobigny. Entièrement construit à partir de matériaux récupérés auprès des entreprises du secteur et de façon participative, cet espace est destiné à l'accueil d'une programmation culturelle.

